

## Petit lexique des fleuves

**Alose** : poisson de la famille des clupéidés (poisson à grandes écailles et à queue fourchue, comme le hareng, la sardine, l'anchois), vivant en mer et venant pondre dans certains cours d'eau. Le Rhône et ses affluents étaient fréquentés par les aloses.

**Apron** : poisson de la famille des percidés appelé aussi poisson sorcier, à corps allongé et à la chair très estimée.

**Bac à trille** : bateau long et plat utilisé pour passer un bras d'eau et retenu par une poulie glissant sur un câble, tendu entre les deux rives.

**Balme** : escarpement de roche tendre (souvent la mollasse) ; par extension une grotte.

**Bateau vivier** : grand bateau à fond plat ayant dans sa cale des bacs plein d'eau, destinés à recevoir des poissons vivants.

**Batillage** : succession de vagues ou ondulations produites par le passage des bateaux. Effet de l'onde de choc sur les berges, provoqué par les vagues de bateau ou le clapot. Le batillage est le principal agent de dégradation des berges des rivières et canaux. (*Office de la langue française, 1984*).

**Bief** : canal de dérivation amenant l'eau à une machine hydraulique, ou tronçon de cours d'eau aménagé entre deux écluses.

**Back Bass** : poisson de la famille des percidés (comprenant la perche, la daurade...), d'origine américaine. À l'origine, ce prédateur a été introduit dans nos cours d'eau pour diminuer la population des poissons-chats.

**Breme** : poisson de la famille des cyprinidés (poissons à grandes écailles, munis d'une seule nageoire dorsale comme la carpe, le barbeau, la tanche...). La brème peut atteindre 70 cm de long.

**Brotteaux** : zone humide, inondable, où les animaux brouaient autrefois.

**Canal de fuite** : canal servant à écouler les eaux d'une usine hydroélectrique ou d'une centrale nucléaire.

**Chevesne** : poisson de la famille des cyprinidés appelé aussi meunier.

**Darse** : bassin d'un port.

**Decize ou Descize** : expression régionale désignant la descente du fleuve par les embarcations.

**Épervier** : filet de pêche de forme conique, lancé à la main.

**Étiage** : niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau. On emploie parfois le terme "maigre" pour décrire la même situation.

**Eutrophisation** : l'enrichissement excessif d'une eau en sel minéraux (nitrate ou phosphate) entraîne des déséquilibres nuisibles au milieu et la prolifération de certains types d'algues.

**Frayere** : zone de ponte (fraie) des poissons.

**Freycinet** : ingénieur et homme politique Français (1828-1923). Ministre des Travaux Publics, il attachait son nom à un programme de grands travaux (chemin de fer, port, canaux). On parle de gabarit Freycinet pour les péniches aux dimensions adaptées aux canaux définis par le plan du même nom.

**Harpie ou harpin** : croc de batelier.

**Helleboreine** : glucoside que l'on trouve dans les racines d'ellébore.

**Hellebore ou Ellebore** : plante vivace de la famille des renonculacées.

**Herbier** : formation d'herbes aquatiques où se réfugient les poissons.

**Hotu** : poisson, famille des cyprinidés.

**Lamproie** : vertébré aquatique sans mâchoire.

**Lône** : bras mort du fleuve.

**Pertes** : section du fleuve, au Nord de Bellegarde, où le Rhône coulait au fond de gorges profondes (comme dans un canyon).

**Platis** : mot régional désignant un haut fond proche du rivage en Saône.

**Rhône court-circuité** : le " Vieux Rhône ", à la hauteur de Pierre Bénite, privé d'une grande partie de son eau au profit d'un canal latéral.

**Ripisylve** : forêt inondable des bords de cours d'eau.

**Salmonide** : famille de poissons regroupant les saumons, les truites, ou les ombres communs, poissons osseux à deux nageoires dorsales.

**Toueur** : bateaux servant au halage et au remorquage d'autres embarcations et se déplaçant par traction sur une chaîne ou un câble.

**Vorgine** : lieu où pousse la vorge ou les saules, par extension bois et forêts situés sur les bords des cours d'eau et sur les îles.